

Grace à l'outil **Mes Parcelles**, vous accompagnerez les agriculteurs dans la maîtrise et l'optimisation de la fertilisation sur leur exploitation.

Cet outil, numéro 1 du marché, plateforme de services « tout en un », est choisi par plus de 40 000 exploitants qui l'utilisent pour faciliter leurs enregistrements au quotidien.

De plus, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires est un axe prioritaire pour la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.



### Missions

#### Apporter un accompagnement individuel et collectif des exploitants

- Réaliser des Plans Prévisionnels de Fumure, Cahier d'Épandage, Registre Phyto.
- Conseiller les agriculteurs ayant contractualisé des mesures agro-environnementales (MAEC).
- Former et assister les exploitants pour une utilisation en autonomie des outils numériques (dont MesParcelles, Mes Satimages,...).
- Réaliser des Conseils Stratégiques Phyto en lien avec l'équipe Productions Végétales.

#### Renforcer et développer des prestations, en appui de l'équipe actuelle : prospection, mise en œuvre.

**Vos missions seront conduites en équipe interdisciplinaire tant au niveau départemental que régional.**



### Pourquoi nous rejoindre ?

- Agir sur le terrain et conseiller les agriculteurs en toute indépendance.
- Se sentir utile, au service de l'agriculture et des territoires.
- Croiser les regards et les expertises au sein d'une équipe pluri disciplinaire.
- Se former, dans un parcours personnalisé et évoluer au sein d'un réseau de 8 200 collaborateurs.



### Profil et Compétences

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou équivalent ou formation agricole Bac +2 avec expérience.
- Être à l'aise avec les outils numériques et informatiques.
- Disposer d'un Certiphyto conseil serait un plus
- Disposer de capacités d'écoute, d'observation, de communication orale et écrite.
- Être rigoureux et apprécier le travail en équipe.
- Disposer d'une bonne connaissance du monde agricole.



### Structure d'accueil

**Emploi en contrat à durée déterminée de 18 mois** - Poste à pourvoir dès que possible à Nevers (58) avec déplacements sur l'ensemble du département et déplacements en régions possibles.

Rémunération : en application des grilles salariales des Chambres d'agriculture de BFC  
Gratification en fin d'année. Participation de l'employeur à la mutuelle santé et tickets restaurant et 28,5 jours de RTT. Possibilité de télétravail (30 jours/an).  
Permis VL indispensable. Véhicule d'entreprise fourni.

Lettre de motivation et CV à envoyer **avant le 15 novembre 2023** : Monsieur le Président Chambre d'Agriculture de la Nièvre, 25 Boulevard Léon Blum, 58000 NEVERS  
ou par mail à [marie-france.carrat@nievre.chambagri.fr](mailto:marie-france.carrat@nievre.chambagri.fr)